



CP/ OSMR/2024

Bureau du porte-parole et des relations avec les médias

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix, appelle le M23 à une cessation immédiate des hostilités dans l'Est de la République démocratique du Congo

Kinshasa, le 7 février 2024 : Le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix, a appelé le M23 à cesser immédiatement son offensive dans l'Est de la RDC et à respecter la Feuille de route de Luanda. Il a exprimé sa solidarité aux populations affectées et réitéré l'engagement de la MONUSCO à mettre en œuvre son mandat de protection des civils.

M. Lacroix s'est rendu dans la partie est du pays, notamment à Goma, Beni et Bukavu, du 2 au 5 février. Au cours de sa visite de terrain, il a rencontré les autorités provinciales, des représentants de la société civile, le personnel civil et en uniforme de la MONUSCO et l'état-major de la Force de la SADC en RDC (SAMIDRC). Le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix a longuement discuté avec ses interlocuteurs des défis sécuritaires, du désengagement progressif et responsable de la MONUSCO et de la prévention de l'exploitation et des abus sexuels. Au cours de sa rencontre avec le commandant de la force de la SAMIDRC, le Général Dyakopu Monwabisi, M. Lacroix a souligné l'importance d'une coordination conjointe pour soutenir les FARDC dans leur lutte contre les groupes armés dans l'Est de la RDC.

« Dans sa résolution 2717, le Conseil de sécurité a mandaté la MONUSCO d'examiner les moyens par lesquels elle pourrait fournir un soutien logistique et opérationnel limité à la force de la SADC (SAMIDRC). La Mission est en train d'explorer les options pour la matérialisation de ce soutien. Des propositions seront faites au Conseil de sécurité qui décidera de la nature et des modalités de cet appui », a déclaré M. Lacroix.

A Kinshasa, le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix a eu une audience avec le Chef de l'Etat congolais, Son Excellence Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, le 6 février. A cette occasion, il a appelé à un renforcement de la présence et de la capacité des forces de défense et de sécurité congolaises en Ituri, au Nord-Kivu et au Sud-Kivu, les trois provinces que la MONUSCO doit quitter dans le cadre de son désengagement du pays.

« Il est essentiel et souhaitable que le transfert des responsabilités en matière de sécurité et de protection des civils soit effectif parallèlement au retrait de la MONUSCO de certaines zones sensibles où les casques bleus assurent la sécurité physique de plusieurs centaines de milliers de civils », a indiqué M. Lacroix.

Le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix, était accompagné de Mme Catherine Pollard, Secrétaire générale adjointe chargée de la stratégie de gestion, de la politique et de la conformité, et de M. Christian Saunders, Coordinateur spécial pour l'amélioration de la réponse des Nations Unies à l'exploitation et aux abus sexuels.